



RNCP 36938-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE-31/07/2027

PROFIL POUR CE DIPLOME

Public visé

Être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus, accessible aux personnes en situation de handicap (sans condition d'âge).
Des dérogations sont possibles pour les personnes en situation de handicap et les sportifs de haut niveau.

Prérequis

Le Baccalauréat est indispensable pour cette formation, niveau 4 validé.

Prérequis souhaités :

Niveau scientifique requis – matières scientifiques

enseignement professionnel, STSS

Avoir le goût du travail, l'esprit d'analyse et de synthèse,

Avoir un bon relationnel, apprécier le travail d'équipe,

intérêt pour la relation à l'autre.

Être autonome et responsable.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

Candidater sur Parcoursup et/ou prendre contact avec le centre de formation.

Constituer un dossier de candidature accessible sur le site de l'UFA. Satisfaire aux entretiens individuels organisés par l'UFA sur site ou par téléphone.

Un accompagnement par l'UFA sera assuré pour vous orienter dans vos recherches d'employeurs.

L'employeur trouvé, l'UFA prendra contact avec l'entreprise afin d'établir votre contrat.

L'inscription est possible jusqu'au 30/11/2025.

Délais : Article L6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat ».

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le technicien est un expert de tous les domaines de la vie quotidienne, tant au niveau du cadre de vie que de l'alimentation-santé, de la consommation que de l'énergie- environnement. Grâce à des études techniques, il formule des propositions permettant de répondre aux besoins des usagers. Son action cherche à agir sur les comportements individuels et collectifs dans un contexte de développement durable.

PERSPECTIVES POST-FORMATION

Le BTS a pour objectif l'insertion professionnelle ou une poursuite d'études sous condition d'un très bon dossier ou d'une mention à l'examen. Le BTS Economie Sociale et Familiale est une étape dans le parcours de la formation en alternance de BAC à BAC+5.

Débouchés :

- Technicien(ne) en ESF ;
 - Technicien dans le milieu associatif (caritatif, aide à domicile ...) ;
 - Technicien en services d'action sociale (CCAS, UDAF, MSA ...) ;
 - Technicien des structures du secteur sanitaire et social (IME, ESAT, ...) ;
- Suite de parcours possible, passerelle :
- BAC +3 : Licence professionnelle « Administration et Gestion des entreprises de l'économie sociale », « Intervention sociale », « Gestion des structures de l'économie sociale », « Social »
 - Licence « Sciences de l'éducation » « Animation en Gérontologie »
 - Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Moyens et méthodes pédagogiques :

Rythme de l'alternance

Moyenne de 5 jours en UFA sur 2 semaines (voir calendrier) ; 1350 heures de formation UFA sur 2 ans.

Le calendrier de l'alternance est remis à l'apprenti à la signature de son contrat de travail.

La formation s'organise autour d'un ensemble de matières d'enseignement technique et d'enseignement général autour des fonctions de :

- Contribuer à la prévention de l'exclusion sociale sous toutes ses formes ;
 - Aider à la résolution de problème de la vie quotidienne ;
 - Utiliser des compétences techniques et méthodologiques aux services des différents publics ;
- Enseignements : Alimentation/hygiène/Santé – Animation, formation – Gestion de la vie quotidienne : habitat, logement, économie-consommation – Méthodologie de projet et d'investigation - Anglais
- Moyens pédagogiques : Une pédagogie active, plaçant l'apprenti au centre de ses apprentissages, un retour sur expérience à chaque période UFA, accès aux outils multimédias.



Modalités d'évaluation :

Contrôle ponctuel et Contrôle en Cours de Formation.

Validation :

Diplôme d'Etat, niveau 5, BTS Economie Sociale et Familiale

Nombre de participants :

Capacité maximum 18 alternants
Capacité minimum 8 alternants

Durée de la formation :

Le BTS Economie Sociale et Familiale se déroule du 01/09/2025 au 30/06/2027 (soit 1350 h de formation).

Tarifs de la formation :

Article L.6211-1 « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal »

Conditions tarifaires sur demande.

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation : 7667 €. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé. Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...), à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020- 786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :
Le tarif de la formation = montant de la prise en charge OPCO

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande (voir coordonnées).

Accessibilité handicap :

Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Adaptation pédagogique pour les personnes en situation de handicap.

Référente handicap du CFA Jean Bosco :
Maud.Lacassaigne@cfajeanbosco.fr

COORDONNEES :

<p>UFA ST VINCENT DE PAUL 8 Bd du Général De Gaulle 60 000 BEAUVAIS 03.44.11.16.02 adm.ufa@st-vincentdepaul.fr</p>	<p>UFA ST VINCENT DE PAUL 8 Bd du Général De Gaulle 60 000 BEAUVAIS Chargée de développement 03.44.11.16.67 l.derunes@st-vincentdepaul.fr</p>
--	---

VALEUR AJOUTÉE :

- Suivi et accompagnement du candidat, de sa candidature jusqu'à la certification ;
- Un formateur référent de section ;
- Travail collaboratif avec l'entreprise pour faire vivre la formation en alternance, pour une complémentarité des apprentissages ;
- Des formateurs experts, des professionnels en activité (structure hospitalière, collectivité territoriale, prestations en libéral).

Taux de la dernière session de formation

